

Formulaire d'instructions de vote

À titre de porteur(s) d'actions ordinaires de Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société »), je nomme/nous nommons par la présente : M. Charles-Olivier Tarte, chef de la direction financière de la Société ou, à défaut, M^{me} Josée Gagnon, vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire corporative de la Société, ou

Pour assister à l'assemblée ou nommer une personne pour y assister en votre nom, veuillez inscrire ici le nom de cette personne en caractères d'imprimerie

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du/des soussigné(s) conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société (l'« assemblée ») qui se tiendra sous forme virtuelle par webdiffusion en direct à l'adresse <https://virtual-meetings.tsxtrust.com/fr/1642> le mercredi 1^{er} mai 2024 à 10 h 30 (heure de l'Est), et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le/les soussigné(s) était/étaient personnellement présent(s).

Pour participer, interagir, poser des questions ou voter à l'assemblée, les participants auront besoin d'un numéro de contrôle et du mot de passe « **nou2024** » (respectez la casse). **Si vous vous nommez ou si vous nommez un fondé de pouvoir autre que les deux personnes susmentionnées, VOUS DEVEZ retourner votre formulaire d'instructions de vote (« FIV ») par la poste, par télécopieur, par courriel ou par Internet à Compagnie Trust TSX (« TSXT ») et VOUS DEVEZ ÉGALEMENT communiquer avec TSXT soit par téléphone au 1 866 751-6315 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 1 416 682-3860 (autres pays), soit en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse www.tsxtrust.com/control-number-request-fr au plus tard à 10 h 30 (heure de l'Est) le 29 avril 2024 (ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, 48 heures, à l'exclusion du samedi, du dimanche ou d'un jour férié, avant le début de la reprise de l'assemblée) pour que votre fondé de pouvoir ou vous-même soyez inscrit en bonne et due forme et pour que TSXT puisse fournir par courriel, à vous ou à votre fondé de pouvoir, un numéro de contrôle à 13 chiffres. Ce numéro de contrôle à 13 chiffres diffèrera du numéro de contrôle indiqué dans le présent FIV. Sans ce numéro de contrôle à 13 chiffres, vous ou votre fondé de pouvoir ne pourrez pas participer à l'assemblée, y intervenir, y poser des questions ou y voter, mais vous pourrez y assister en qualité d'invité.**

La direction recommande de voter **POUR** chacune des résolutions suivantes. La recommandation de vote est **SURLIGNÉE EN NOIR** au-dessus de la case. Veuillez utiliser un crayon ou un stylo noir.

1. Placement privé de Mitsui

Examiner et, s'il est jugé à propos, adopter, avec ou sans modification, une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe (la « circulaire »)) autorisant, notamment, la Société à émettre (la « Mitsui & Co., Ltd. (« Mitsui ») 12 500 000 actions ordinaires du capital de la Société (chacune étant une « action ordinaire »), par voie de placement privé, au prix de 2,00 \$US l'action ordinaire et 12 500 000 bons de souscription visant des actions ordinaires de la Société (chacun étant un « bon de souscription »), qui seront réglés au moyen de la remise et de l'annulation du billet convertible non garanti d'un montant en capital de 25 M\$ US émis à Mitsui le 8 novembre 2022.

POUR **CONTRE**

2. Placement privé de Pallinghurst

Examiner et, s'il est jugé à propos, adopter, avec ou sans modification, une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe B de la circulaire), autorisant, notamment, la Société à émettre à Pallinghurst Bond Limited (« Pallinghurst ») 6 250 000 actions ordinaires, par voie de placement privé, au prix de 2,00 \$ US l'action ordinaire et 6 250 000 bons de souscription, qui seront réglés au moyen de la remise et de l'annulation du billet convertible non garanti d'un montant en capital de 12,5 M\$ US émis à Pallinghurst le 8 novembre 2022.

POUR **CONTRE**

3. Examiner et, s'il est jugé à propos, adopter, avec ou sans modification, une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe C de la circulaire) visant à approuver la création d'un nouvel actionnaire dominant de la Société, soit Mitsui.

POUR **CONTRE**

4. Examiner et, s'il est jugé à propos, adopter, avec ou sans modification, une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe D de la circulaire) visant à approuver la création d'un nouvel actionnaire dominant de la Société, soit General Motors Holdings LLC.

POUR **CONTRE**

5. Examiner et, s'il est jugé à propos, adopter, avec ou sans modification, une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe E de la circulaire) visant à approuver la création d'un nouvel actionnaire dominant de la Société, soit Panasonic Holdings Corporation.

POUR **CONTRE**

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions indiquées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes tout FIV donné au préalable à l'égard de l'assemblée. **Si aucune instruction de vote n'est indiquée à l'égard de l'une ou l'autre des questions indiquées aux présentes, les droits de vote rattachés aux actions représentées par le présent FIV seront exercés selon ce que recommande la direction ou, si vous avez nommé un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le jugera opportun. Je vous confère/nous vous conférons le pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de toute modification ou variation proposée ou de toute nouvelle question soumise en bonne et due forme à l'assemblée.**

Signature(s)

Date

Veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur le présent FIV. Voir les instructions au verso. Tous les FIV doivent être reçus avant 10 h 30 (heure de l'Est) le 29 avril 2024 (ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, 48 heures, à l'exclusion du samedi, du dimanche ou d'un jour férié, avant le début de la reprise de l'assemblée).

Formulaire d'instructions de vote (« FIV ») – Assemblée extraordinaire des actionnaires de Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société ») qui se tiendra le 1^{er} mai 2024 (l'« assemblée »)

Notes

1. Vous trouverez ci-joints les documents relatifs à l'assemblée des porteurs de la série ou catégorie de titres détenue en votre nom par votre intermédiaire. À moins que vous n'assistiez à l'assemblée et que vous ne votiez en personne (ou que vous ne nommiez un fondé de pouvoir pour le faire en votre nom), les droits de vote rattachés à vos titres peuvent être exercés uniquement par le représentant de la Société désigné ci-dessus, en tant que fondé de pouvoir du porteur inscrit, conformément à vos instructions.

2. *Nous ne sommes pas autorisés à exercer les droits de vote rattachés à ces titres à l'égard de toute question soumise à l'assemblée sans instructions de vote précises de votre part.* Pour exercer les droits de vote rattachés à ces titres à l'assemblée, nous devons recevoir vos instructions de vote précises. À cette fin, veuillez remplir ce FIV et nous le retourner sans tarder.

3. Si vous désirez assister à l'assemblée et voter en personne, veuillez écrire votre nom à l'endroit prévu à cette fin sur le présent formulaire. Vous pouvez aussi écrire le nom d'une personne que vous autorisez à assister à l'assemblée et à voter en votre nom. Sauf si la loi l'interdit, la personne dont le nom est inscrit à l'endroit prévu à cette fin sera pleinement habilitée à soumettre des questions à l'assemblée et à voter sur toutes les questions qui seront soumises, même si elles ne figurent pas dans le présent formulaire ou dans la circulaire. Adressez-vous à un conseiller juridique si vous souhaitez modifier l'autorisation donnée à cette personne. Si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec le représentant inscrit responsable de votre compte.

4. **Le présent FIV doit être signé par vous exactement selon le nom qui figure sur le FIV. Si ces instructions de vote sont données au nom d'une personne morale, inscrivez le nom au complet de la personne morale, le nom et le titre de la personne qui donne les instructions de vote au nom de la personne morale ainsi que l'adresse aux fins de signification de la personne morale.**

5. Si le présent FIV n'est pas daté, il sera présumé porter la date de sa mise à la poste au nom de la direction.

6. **Une fois que le présent FIV aura été signé et remis en bonne et due forme, les droits de vote rattachés aux titres représentés par ce FIV seront exercés conformément à vos instructions; en l'absence d'instructions, le FIV indiquera que les droits de vote rattachés aux titres seront exercés comme il est recommandé dans les documents fournis par la direction aux fins de l'assemblée.**

7. Le présent FIV confère à la personne nommée le pouvoir discrétionnaire de voter comme elle le juge approprié à l'égard de toute modification apportée aux questions figurant dans l'avis de convocation à l'assemblée ou de toute autre question pouvant être soumise en bonne et due forme à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

8. Vos instructions de vote seront enregistrées à la réception du FIV.

9. En donnant les instructions de vote demandées, vous reconnaissez que vous êtes le propriétaire véritable de ces titres et que vous êtes habilité à nous donner des instructions de vote à leur égard.

10. Si vous avez des questions au sujet des documents ci-joints, veuillez communiquer avec le représentant inscrit responsable de votre compte.

11. Le présent FIV doit être lu conjointement avec la circulaire et les autres documents relatifs à l'assemblée fournis par la direction.

Comment voter

INTERNET

- Allez à www.assemblee-vote.com
- Enregistrez votre vote en ligne
- Voir les documents de l'assemblée

TÉLÉPHONE

Utilisez un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais au Canada et aux États-Unis **1 888 489-7352**, un représentant vous aidera à voter en direct.

Pour voter par Internet ou par téléphone, vous devez avoir votre numéro de contrôle. Si vous votez par Internet ou par téléphone, veuillez ne pas retourner le présent FIV.

Pour voter avec votre téléphone intelligent, veuillez scanner ce code QR :



POSTE, TÉLÉCOPIEUR OU COURRIEL

- Remplissez, signez et retournez votre FIV dans l'enveloppe fournie à cette fin ou à :

Compagnie Trust TSX
C.P. 721
Agincourt (Ontario) M1S 0A1

- Vous pouvez également l'envoyer par télécopieur au 416 595-9593 ou le numériser et le transmettre par courriel à voteprocuration@tmx.com.

Tous les FIV doivent être reçus avant 10 h 30 (heure de l'Est) le 29 avril 2024 (ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, 48 heures, à l'exclusion du samedi, du dimanche ou d'un jour férié, avant le début de la reprise de celle-ci).

